

Conditions d'admission

Être âgé(e) de moins de 30 ans pour bénéficier d'un contrat d'apprentissage et avoir validé :

- DUT Génie biologique (option analyses biologiques et biochimiques)
- DUT Génie biologique (option industries alimentaires et biologiques)
- BTS, DUT, Licence 2 Biologie
- BTS, DUT, Licence 2 Chimie biologique

Les étudiants de plus de 30 ans peuvent bénéficier d'un contrat de professionnalisation.

Comment s'inscrire ?

Dossier de candidature disponible sur le site Internet de l'IUT

Modalités de sélection

Examen du dossier et entretien de sélection

NOUS CONTACTER

Université Paris Est Créteil - IUT de Créteil
61 avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil cedex

Établissement d'enseignement

Responsable pédagogique Stéphanie Michineau michineau@u-pec.fr

CFA Leem Apprentissage

info@leem-apprentissage.org - 01 84 76 14 80

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les modalités d'accès requises.

En savoir plus

<http://iut.u-pec.fr/>

www.leem-apprentissage.org



LICENCE PROFESSIONNELLE
En Apprentissage



Licence Professionnelle Développement du Médicament

Mention Industries Pharmaceutiques, Cosmétologiques et de Santé :
Gestion, Production et Valorisation

DÉVELOPPEMENT & PRODUCTION

Une formation complète qui vous forme à la recherche pré-clinique et clinique afin d'avoir une vision globale des métiers de la R&D.
Une formation spécifique à l'expérimentation animale, porteuse d'emploi, est intégrée au cursus.

Mise à jour 12/2020





Présentation

La Licence Professionnelle « **Développement du Médicament** » vous transmet les capacités pour vous adapter aux données récentes concernant le développement du médicament pour s'insérer dans les centres de recherche de l'industrie pharmaceutique, au sein de sociétés de prestations de services, de start-up de la biologie ou d'organismes de recherche publics ou privés.

Rythme de l'apprentissage

Plein temps en entreprise, hors semaine à l'IUT :

- de fin octobre à mi-décembre
- de fin février à début avril
- en juin

Modalités pédagogiques

Cours d'amphi, TD et TP, avec vidéo projection et travaux de groupes

Contrôle des connaissances

Selon les matières : examen écrit terminal, soutenance orale ou contrôle continu
Mémoire avec soutenance devant un jury mixte (enseignants et professionnels)

Quels métiers ?

Technicien de recherche clinique

Il met en place et suit les études d'un projet avec les professionnels de santé en garantissant la qualité des données recueillies et le respect de la réglementation auprès des investigateurs.

Chargé de recherche

Il réalise les travaux d'un sujet de recherche dans le cadre d'un projet de recherche en respectant la réglementation et les règles d'hygiène et de sécurité. Il peut être spécialisé en biologie, chimie, biochimie, toxicologie, pharmacologie, pharmacocinétique, analytique...

Technicien supérieur en recherche et développement

Il réalise des analyses, des synthèses et des études à la paillasse dans le cadre d'un projet de recherche dans le respect de la réglementation et des exigences juridiques de propriété industrielle et des règles d'hygiène, sécurité et qualité.

Programme

La Licence Professionnelle « **Développement du Médicament** » propose 550 heures de formation sur 12 mois et 45 heures de formation pour la formation spécifique à l'expérimentation animale destinée aux personnes appliquant les procédures expérimentales (UE optionnelle s'adressant aux apprentis n'ayant pas suivi cette formation auparavant).

UE1 : Sciences et techniques

- Méthodes physicochimiques et analytiques
- Biologie moléculaire
- Techniques de cultures cellulaires et méthodes alternatives
- Expérimentation animale et bioéthique
- Biostatistiques

UE2 : Sciences et techniques du médicament

- Développement du médicament : généralités, pharmacotechnie et législation
- Pharmacocinétique et métabolisme du médicament
- Toxicologie et toxicogénétique
- Physiologie et pharmacologie de sécurité
- Analyses des risques
- Assurance qualité, BPL et BPF

UE3 : Recherche clinique et ressources biologiques

- Méthodologie et réglementation des essais cliniques
- Aspects spécifiques liés aux biothérapies
- Etudes cliniques et Ressources Biologiques

UE4 : Formation générale

- Informatique : banque de données et veille technologique
- Communication
- Connaissance de l'entreprise
- Anglais scientifique

UE5 : Formation de niveau A à l'expérimentation animale (UE optionnelle s'adressant aux apprentis n'ayant pas suivi cette formation auparavant)

UE6 : Projet tutoré

- Projet tutoré et gestion de projet

UE7 : Apprentissage en entreprise